PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 14 juin 2016 à 19 :30 heures, au Centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire : Yvon Bériault

Messieurs les conseillers : Raymond Leclair, François D'André, Robert Théorêt, Paul Gauthier, Jean-Marie Lavoie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Est absente Madame la conseillère Kim Jones.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie et constate qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée du 14 juin 2015 à 19 : 30 heures.

2016-06-04 ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé en ajoutant les points suivants:

- Exercice du droit de veto du maire à l'égard de la résolution numéro 2016-06-02 "Approbation des conditions d'embauche du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire trésorière".
- Approbation des conditions d'embauche au contrat de travail révisé de la directrice générale et secrétaire trésorière
- Autorisation de signature du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- Délégation d'autorité pour la signature des chèques et ordres de paiement pour et au nom de la Municipalité
-Délégation d'autorité pour la signature de tous les documents nécessaires ou utiles au bon fonctionnement de la Municipalité
Signature du contrat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
- Demande de Monsieur Stéphane Trottier.

ADOPTÉE

2016-06-05 ***EXERCICE DU DROIT DE VETO DU MAIRE À L'ÉGARD DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-06-02***

Lors de la séance extraordinaire du 10 juin 2016 le conseil municipal a adopté à la majorité la résolution numéro 2016-06-02 "Approbation des conditions d'embauche du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière"

CONSIDÉRANT que suite de l'approbation de la résolution M. le Maire s'est prévalu de son droit de veto;

CONSIDÉRANT QUE le droit de veto avait pour but de permettre la prolongation des négociations;

CONSIDÉRANT QUE les négociations se sont poursuivies et qu'un contrat révisé a été conclu à la satisfaction des deux parties;

CONSIDÉRANT QUE LA RÉSOLUTION SE LISAIT COMME SUIT:

2016-06-02 ***APPROBATION DES CONDITIONS D'EMBAUCHE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE***

ATTENDU la résolution numéro 2016-05-06;

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt

QUE le Conseil approuve les conditions stipulées au contrat de travail de Madame Micheline Déry et qui seront effectives à la date de son entrée en fonction.

Monsieur le maire demande le vote.

Pour: Madame Kim Jones, Monsieur Robert Théorêt, Monsieur Paul Gauthier et Monsieur François D'André
Contre : Messieurs Raymond Leclair, Monsieur Jean-Marie Lavoie et Monsieur Yvon Bériault

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Après lecture de la résolution 2016-06-02, Monsieur le maire demande le vote et s'abstient de voter.

Pour: Aucun
Contre: Monsieur Robert Théorêt, Monsieur Paul Gauthier, Monsieur François D'André Raymond Leclair, Monsieur Jean-Marie Lavoie

La résolution est rejetée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-06 ***APPROBATION DES CONDITIONS D'EMBAUCHE DU CONTRAT DE TRAVAIL RÉVISÉ DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil approuve les conditions stipulées au contrat de travail "révisé" de Madame Micheline Déry qui seront effectives à la date de son entrée en fonction soit le 6 juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-06-07 ***ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 MAI 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 10 mai 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-06-08 ***ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 10 juin 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ACCORDÉS EN MAI 2016

Le rapport mensuel des permis accordés pour le mois de mai 2016 est déposé.

2016-06-09 ***APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 14 JUIN 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter _

D'APPROUVER les comptes payés et à payer au 14 juin 2016 au montant de 81 915.97 $.

ADOPTÉE

2016-06-10 ***APPROBATION DES SALAIRES PAYÉS AU 14 JUIN 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER les salaires payés au 14 juin 2016 au montant de 18 620.68 $.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions ont porté sur le contrat de la directrice générale.

2016-06-11 ***APPROBATION DES PLANS ET DEVIS ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD.***

ATTENDU la résolution 2016-04-06 adoptée à la session ordinaire du 12 avril 2016 par laquelle le Conseil donnait à CDGU Ingénierie Urbaine le mandat de préparer les plans et devis pour la réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges sur une longueur de 0.75 kilomètres et du chemin Saint-Télesphore Nord sur une longueur de 1.1 kilomètre;

ATTENDU QUE les coûts étant trop élevés il a été décidé de réduire l'ampleur des travaux sur le chemin Saint-Télesphore Nord;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE les plans et devis soient modifiés pour refléter ce changement et présentés au Conseil pour approbation.

ADOPTÉE

2016-06-12 ***APPROBATION DES PLANS ET DEVIS ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR LA RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE ET DU DRAINAGE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE SUD.***

ATTENDU la résolution 2016-03-02 adoptée à la session ordinaire du 12 avril 2016 par laquelle le Conseil donnait à CDGU Ingénierie Urbaine le mandat de préparer les plans et devis pour la réhabilitation d'une partie du chemin Saint-Télesphore sur une longueur de 3,7 kilomètres;

ATTENDU QUE les coûts étant trop élevés il a été décidé de réduire la portée des travaux pour la réhabilitation d'une partie du chemin Saint-Télesphore à une longueur de 1,7 kilomètres;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE les plans et devis soient modifiés pour refléter ce changement et présentés au Conseil pour approbation.

ADOPTÉE

2016-06-13 ***AUTORISATION DE PAIEMENT À CDGU POUR LA PRÉPARARTION DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD.***

ATTENDU la résolution 2016-04-06 adoptée à la session ordinaire du 12 avril 2016;

Il est proposé par Monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER le paiement, d'un montant de 6 250,00 $ taxes en sus, à CDGU Ingénierie urbaine pour la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection de la chaussée prévus sur une partie du chemin Saint-Georges et une partie du chemin Saint-Télesphore Nord.

ADOPTÉE

2016-06-14 ***AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR LE DÉNEIGEMENT POUR L'HIVER 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 AVEC OPTION DE PROLONGATION DE DEUX (2) ANNÉES .***

Il est proposé par Monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER la directrice générale à demander un appel d'offres via le Service électronique d'appel d'offres (SÉAO), pour le déneigement du réseau routier municipal pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 avec option de prolongation de deux (2) années. Les soumissions devront être déposées au plus tard le 19 août 2016 avant 14 heures.

D'AUTORISER la parution de l'appel d'offres dans le « Journal Saint-François » de Valleyfield et « 1ère Édition » de Vaudreuil-Dorion en même temps que la parution dans le Service électronique d'appel d'offres (SEAO).

La Municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de sa soumission ou de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé, en tout ou en partie, sur décision du conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

ADOPTÉE

2016-06-15 ***AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR LE PROCHAIN CONTRAT POUR LA COLLECTE DES ORDURES***

Il est proposé par Monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

De préparer une invitation à soumissionner aux entreprises de collecte d'ordures qui nous ont déjà desservis avec satisfaction;

QUE cette invitation à soumissionner demande un prix pour chacune des deux options suivantes;

Une collecte par semaine pour 52 semaines incluant la collecte des gros rebuts à chaque collecte;

Et;

Une collecte par semaine en ÉTÉ (du premier avril au premier novembre), une collecte au DEUX semaines en HIVER (du premier novembre au premier avril). Le tout incluant la collecte des gros déchets à chaque collecte;

ADOPTÉE

2016-06-16 ***SERVICE INCENDIE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'ENTRAIDE INCENDIE AVEC SOUTH-GLENGARRY***

Il est proposé par Monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE Monsieur le maire Yvon Bériault et Madame la directrice générale Micheline Déry soient autorisés à signe l'entente d'entraide incendie avec le Canton de South-Glengarry pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

2016-06-17 ***SERVICE INCENDIE - AUTORISATION D'ACHAT DE 8 BOUTEILLES MSA***

Il est proposé par Monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil autorise l'achat de 8 bouteilles MSA usagées avec hydrostatique, visuel et le plein fait, au coût de 100 $ l'unité, taxes en sus.

ADOPTÉE

2016-06-18 ***SERVICE INCENDIE - OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'INSPECTION DES EXTINCTEURS***

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le contrat pour l'inspection des extincteurs soit accordé à Équipement Incendie L.A. Valleyfield pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

QUE la présente résolution complète la forme de contrat qui lie les deux parties.

ADOPTÉE

2016-06-19 ***SERVICE INCENDIE - ACHAT DE SIX (6) T-SHIRTS POUR LES SERVICES INCENDIE***

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil autorise l'achat de six (6) t-shirts pour les services incendie au coût de 111.30 $ taxes en sus.

ADOPTÉE

2016-06-20 ***AUTORISATION DE REMBOURSEMENT AU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION POUR LE CONGRÈS 2016 DE L'ACESIQ***

ATTENDU la résolution 2016-05-16;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER le remboursement au directeur du service incendie des frais de représentation pour le congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACESIQ) tenu à Gatineau les 20, 21 et 22 mai 2016, au montant de 695,66 $.

ADOPTÉE

2016-06-21 ***AUTORISATION DE PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (S.Q.)***

Il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER le paiement du premier versement pour la Sûreté du Québec au montant de 53 591 $.

ADOPTÉE

2016-06-22 ***DÉLÉGATION D'AUTORITÉ POUR AGIR AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DANS LE DOSSIER DE REMBOURSEMENT DE LA TPS ET TVQ***

Il est proposé par Monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE la Conseil autorise Madame Carole Lauzon à obtenir toute information nécessaire auprès du Gouvernement du Québec dans le dossier de remboursement de la TPS/TVQ pour et au nom de la Municipalité et ce sans restriction.

ADOPTÉE

CONGÉ FÉRIÉ FERMETURE DU BUREAU

Le bureau municipal sera fermé pour les Fêtes du 24 juin 2016 et du 1er juillet 2016.

ADOPTÉE

2016-06-23 ***HORAIRE D'ÉTÉ DE L'HOTEL DE VILLE***

Il est proposé par monsieur Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ADOPTER l'horaire d'été suivant pour la période du 20 juin au 2 septembre inclusivement;

Lundi au jeudi : 8 h 00 à 12 h 00 13 h00 à 16 h 30

Vendredi ; 8 h 00 à 12 h00

ADOPTÉE

2016-06-24 ***CANDIDATE GAGNANTE POUR L'OUVERTURE ESTIVAL DU CHALET - MADAME CATHERINE LESSARD***

ATTENDU la résolution numéro 2016-05-13;

Il est proposé par monsieur le maire François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE CONFIRMER l'embauche de Madame Catherine Lessard en tant que responsable pour l'ouverture du chalet pour la saison estivale 2016.

ADOPTÉE

2016-06-25 ***CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR UN VIN D'HONNEUR POUR LE 140IÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA PAROISSE DE SAINT-TÉLESPHORE (DE MONTJOIE) ET À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU SOUVENIR***

Il est proposé par monsieur le maire Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'OFFRIR, pour le 140ième anniversaire de la Fondation de la paroisse de Saint-Télesphore (de Montjoie) et la journée du souvenir, un vin d'honneur jusqu'à concurrence de 250 $.

ADOPTÉE

2016-06-26 ***COUP DE CHAPEAU – MOIS DE MAI 2015***

Il est proposé par monsieur le maire Yvon Bériault
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

DE décerner le coup de chapeau du mois de juin à Madame Carole Lauzon et Marielle McSween Bourgon pour l'excellence de leur travail et leur dévouement envers la Municipalité durant les dernières semaines.

Ainsi qu'à Monsieur Roger Bériault pour son implication bénévole lors de la plantation de fleurs et d'arbres pour la Municipalité.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

La correspondance mensuelle est présentée aux membres du conseil.

AUTRES SUJETS

2016-06-27 ***AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE Monsieur le maire Yvon Bériault et Madame Diane Héroux secrétaire de l'assemblée soient autorisés à représenter la Municipalité et à signer le contrat de travail révisé pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

2016-06-28 ***DÉLÉGATION D'AUTORITÉ POUR LA SIGNATURE DES CHÈQUES ET ORDRES DE PAIEMENT POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil autorise Madame Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer conjointement avec Monsieur le maire Yvon Bériault, les chèques et ordres de paiement pour et au nom de la municipalité de Saint-Télesphore dès son entrée en fonction.

ADOPTÉE

2016-06-29 ***DÉLÉGATION D'AUTORITÉ POUR LA SIGNATURE DE TOUS LES DOCUMENT NÉCESSAIRES OU UTILES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil autorise Madame Micheline Déry, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité de Saint-Télesphore.

ADOPTÉE

SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL RÉVISÉ DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les deux parties étant d'accord sur toutes les conditions d'embauche, le contrat de travail entre Madame Micheline Déry et la Municipalité représentée par monsieur le maire Yvon Bériault et Madame Diane Héroux, est signé.

DEMANDE DE MONSIEUR STÉPHANE TROTTIER

Sujet retiré.

2016-06-30 ***LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

Que, puisque tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, la séance soit levée à 20 : 10 heures.-

ADOPTÉE

Le procès verbal de la présente assemblée est accepté et signé par Monsieur le maire, ce jour du mois de juin 2016.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Diane Héroux,
secrétaire de l'assemblée